

132
COMMISSION pour l'examen du projet de loi,
adopté par la Chambre des Députés, ayant
pour objet d'autoriser la vente aux enchères
publiques d'une portion des biens provenant de
l'ancien majorat du comte Defermon. (N° 22,
session 1888.)

Nommée le 27 janvier 1888.

MM.

1^{er} BUREAU : LE GUEN.

2^e — LACAVE-LAPLAGNE.

3^e — PAZAT.

4^e — OSCAR DE VALLÉE. *Président*

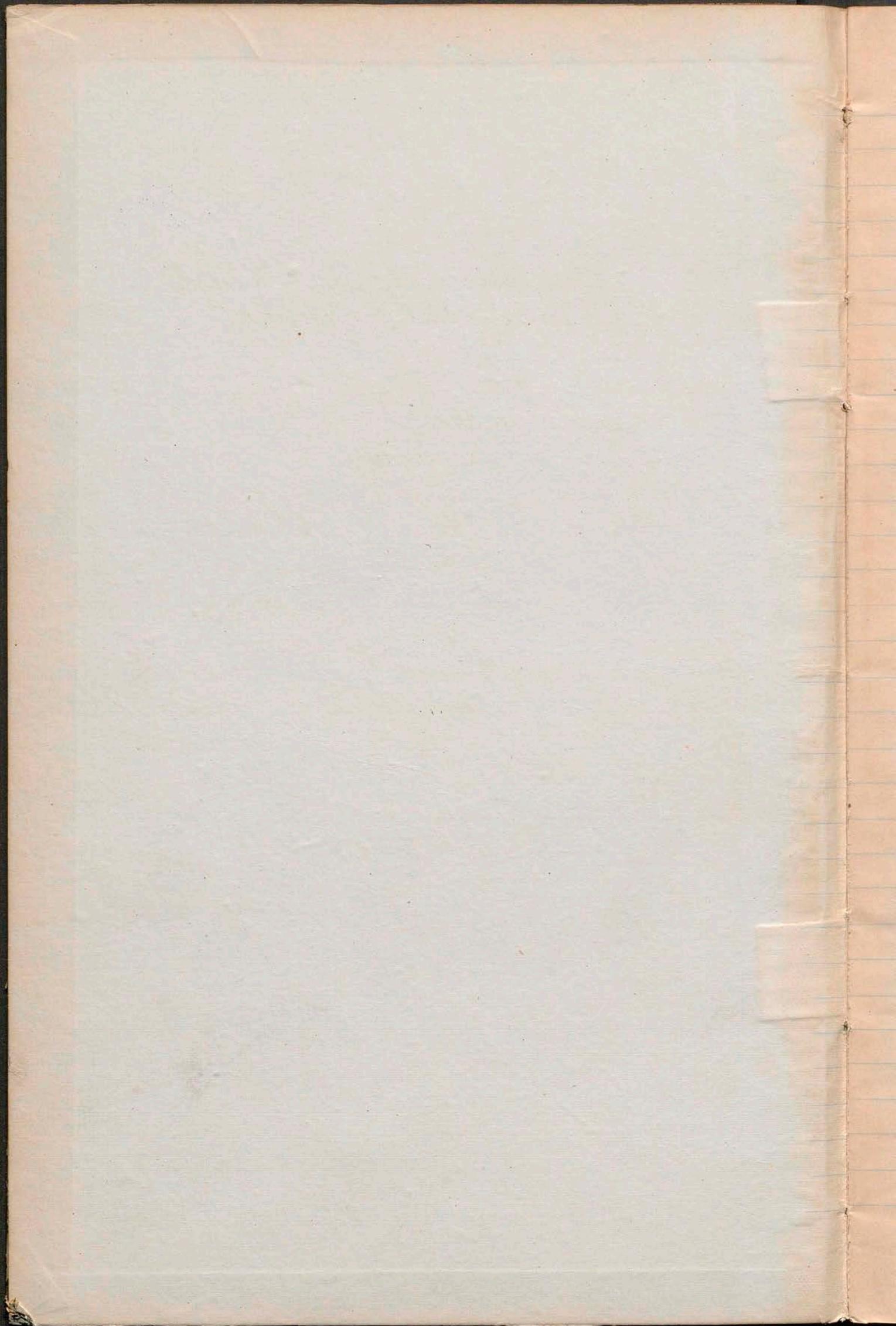
5^e — GOUJON. *Secrétaire*

6^e — MILHET-FONTARABIE.

7^e — ERNEST BOULANGER. *Rapporteur*

8^e — CHARLES MERLIN.

9^e — PERALDI.





Commission relative à la vente
des biens de l'Ét. Defermon.

M. M.

1 ^{er} Bureau	-	Le Guen	
2 ^e	"	Lucas-Laplagne	
3 ^e	"	Pizat	
4 ^e	"	de Vallée	- Président
5 ^e	"	Goujon	- Secrétaire
6 ^e	"	Ernest Boulanger	- Rapporteur
7 ^e	"	Millet-Fontarabie	
8 ^e	"	Merlin	
9 ^e	"	Giraldi	